

ABONNEMENT

Par année.....\$5.00
Pour six mois..... 2.50
Pour quatre m..... 1.00

Edition Hebdomadaire

Par l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.0

Avis de Naissance, Mariage ou Décès... 0.5
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 19 Novembre 1885

L'HONORABLE M. CHAPLEAU ET LA PATRIE

La Patrie a publié samedi un article intitulé: "La fin d'un grand homme." Cet article s'adresse à l'honorable M. Chapleau, et il conclut en disant que ce dernier est trop homme d'affaires pour être grand patriote.

Cet article est cruel et malhonnête. On sait trop, dans les bureaux de la Patrie, les motifs qui ont déterminé le Secrétaire d'Etat à demeurer dans le Cabinet pour qu'on y bénéficie de l'excuse que peut avoir le public, dans une heure de surexcitation et de regrets, d'accuser M. Chapleau sans réflexion.

Il n'est pas étonnant d'ailleurs de voir la Patrie agir ainsi. On avait compté, pendant cette longue campagne politique, où le sentiment n'était qu'un jeu et Riel un moyen, on avait compté que sous le coup de l'entraînement, il y aurait des défections dans les rangs conservateurs. On s'était dit que l'occasion était favorable pour faire une alliance avec l'homme d'Etat distingué qui a su, depuis vingt ans, lutter victorieusement contre ses adversaires politiques, sans jamais laisser d'animosité derrière lui. Et, l'idée que l'honorable M. Chapleau profiterait de cette occasion pour devenir le chef du Bas-Canada aidant, on avait compté se ranger sous son drapeau, en formant un parti national qui devait ouvrir toutes grandes les portes du pouvoir au parti libéral.

Le désappointement a été grand, la colère aussi. Nous ne nous étions donc pas du débordement d'insultes qui se fait dans les colonnes de la Patrie; mais, ce dont nous sommes surpris, ce que nous regrettons amèrement, c'est que d'autres journaux, dont les sympathies n'avaient jamais fait défaut au Secrétaire d'Etat, se soient laissés prendre à ce jeu, et se fassent les tribunaux de l'organe rouge dans ce courant d'injures.

Le temps, qui apaise les esprits et fait voir les événements sous leur vrai jour, rendra nous l'espérons, justice à M. Chapleau. Pour le moment, qu'il nous suffise d'exprimer cette conviction que dans toute sa carrière politique, les exigences de situation, la fidélité à son drapeau, n'ont jamais exigé de lui un sacrifice plus grand, au point de vue de ses intérêts personnels, que celui qu'il a dû faire en restant dans le Cabinet, dans les circonstances pénibles que nous traversons. Le sentiment populaire était si fort et si manifeste, l'expression d'opinion des députés condamnait si ouvertement l'exécution de Riel, les libéraux affectaient de se montrer si bien disposés, la population catholique, irlandaise comme française, était si parfaitement unie, que jamais, dans l'histoire de notre jeune pays, plus belle occasion ne s'était présentée, pour un homme d'Etat, d'accaparer le support de toute une province. Et si l'honorable M. Chapleau, cédant aux sollicitations pressantes de ses amis et du pays, eût voulu profiter des cir-

constances pour grandir sa popularité et étendre son prestige, il n'aurait qu'à dire un mot, et c'était fait.

Seulement, ce mot était à l'encontre du devoir. En remettant son portefeuille, il abandonnait son chef pour un acte qui pouvait être cruel et blâmable, mais qui n'était que l'exécution des lois du pays. En se retirant du cabinet pour le refus d'une commutation qu'on ne demandait après tout qu'à titre de clémence ou de générosité, il manquait au serment de fidélité juré à Sa Souveraine, il plongeait le pays dans une crise dont il était impossible de prévoir les conséquences, sans même obtenir en retour ce que l'on sollicitait. Car qu'on ne s'y trompe pas, la démission de nos ministres n'eût pas sauvé Riel de l'échafaud, et eût mis toute la Confédération en conflit avec la province de Québec.

A un moment où l'on ne pèse guère toutes ces considérations, nous sommes heureux de les mettre devant le pays. On saura peut-être avant longtemps tout le prix de la prudence. Et nous ne pourrions accuser personne, si, un jour ou l'autre, nos hommes d'Etat, dégoûtés de la politique, rentraient dans vie privée, et nous abandonnaient sans chefs aux prises avec les autres provinces, quand l'intelligence, le patriotisme et le dévouement n'auraient pu nous faire triompher tout-à-fait dans le passé.

LA POSITION

Nous croyons avoir fait notre devoir, en réprochant énergiquement l'exécution de Riel sous les circonstances où elle s'est accomplie, et aujourd'hui encore nous déplorons cet acte comme impolitique et socialement regrettable.

Mais, si l'on nous trouvera toujours prêt à passer condamnation sur les coupables, quand le temps et l'occasion de se défendre leur auront été fournis, nous n'en voyons pas avec moins de peine les démarches et les déclarations inconsidérées et follement enthousiastes, que des gens et une presse soi-disant sérieux accomplissent eux-même et poussent la multitude à accomplir à leur suite.

Voici, par exemple, que Riel est tenu, à l'heure qu'il est, pour un héros et un martyr presque partout. Mais alors, que valent donc les opinions émises sur son compte par Mgr Grandin et les missionnaires du Nord-Ouest; que valent les plaidoyers de folie produits en sa faveur par ses avocats et par l'opinion publique; pourquoi avoir demandé une commutation de la sentence du tribunal de Régina et non pas une amnistie pleine et entière; pourquoi avoir allégué que les crimes politiques ne sont plus punis de mort depuis au delà d'un demi-siècle, au lieu de déclarer purement et simplement que dans le cas du chef de la rébellion il n'y avait pas eu faute mais acte héroïque?

Nous écrivions, le jour même que Riel est monté sur l'échafaud: "Notre opinion, au sujet de l'homme qui vient d'entrer dans l'éternité, est aujourd'hui la même qu'elle était hier et qu'elle a été depuis la première heure de la rébellion du Nord-Ouest.

"Nous n'avons jamais voulu en faire le représentant ni l'apôtre de la nationalité canadienne française ou de la religion catholique; mais, par contre, nous avons demandé grâce en sa faveur, parce que nous le croyions fou et irresponsable de ses actes, parce que, dans certains quartiers, on semblait faire de sa tête le prix du fanatisme."

A ces lignes nous n'avons rien à ajouter aujourd'hui. Nous avons demandé de ne pas envoyer Riel au gibet, parce que nous étions convaincu qu'il était plus malheureux que coupable; parce que, à nos côtés, l'on faisait de sa tête le prix du fanatisme de race et religieux; parce qu'enfin, il semble passé dans le droit des nations civilisées que les attentats politiques ne sont pas punissables de mort. C'est à ces titres aussi que plus tard nous avons blâmé l'action prise par le gouvernement, tout en ne voulant pas condamner ceux qui le composent, des chefs qui ont toujours eu notre confiance la plus entière, sans les avoir auparavant entendus.

Nous ne demandons pas à nos compatriotes de passer l'éponge sur ce qui vient de s'accomplir; nous n'exigeons pas d'eux qu'ils oublient que l'exécution de Riel contient peut-être une violation du droit naturel en même temps qu'une insulte à notre race; mais, nous les prions d'être calmes, de ne pas entrer inconsidérément dans une voie qui les conduirait à un mal pire que celui auquel ils auraient voulu remédier.

On parle de former un parti national. Nous ne voulons ni critiquer ni approuver ce projet, avant de savoir sur quelles bases il s'appuiera et quel but on se propose d'atteindre par son moyen. Mais, nous nous refusons à faire litière de la politique poursuivie par les conservateurs depuis bientôt une demi-siècle, s'ils se proposent de contracter une alliance hybride avec les hommes qui mettaient la tête de Riel à prix au lendemain de 1870, ils nous paraissent travailler d'une manière peu sage au bien de la nationalité canadienne-française en particulier et du pays en général.

LES AVOCATS DE RIEL

Nous avons déjà eu occasion de signaler combien faiblement et maladroitement Riel a été défendu, devant le tribunal de Régina, par ses avocats MM. Lemieux et Fitzpatrick, deux adeptes du parti rouge qui, aujourd'hui, sont les premiers à déplorer hypocritement sa mort.

Voici, à ce sujet, l'opinion émise par le Dr Daniel Clark, surintendant de l'Asile des Aliénés de Toronto, au cours d'une récente entrevue avec un reporter du Globe: "Quant à ce qui regarde l'histoire de Riel avant les troubles, la défense a été particulièrement faible sur plusieurs points qu'il était important d'établir. On aurait pu prouver, par exemple, que Riel avait été légalement détenu dans un asile d'aliénés à Washington, E. U. et auparavant dans celui de la Longue-Pointe, à Montréal. Mais, on n'a rien tenté dans ce sens, et on s'est borné à faire la preuve de sa détention à Beaufort, près de Québec."

Qu'on ajoute à ceci le jugement suivant rendu par Riel lui-même: "Ma foi, je n'ai pas grand'chose à dire contre eux. Pauvres diables,

ils ont fait pour le mieux; ils n'ont pas du tout compris mon affaire. Si Lemieux savait parler l'anglais comme moi, il pourrait très bien faire. Fitzpatrick s'imagine qu'il est aussi grand que l'Esprit, mais il a deux pieds de moins."

Et qui osera prétendre ensuite, connaissant la conduite du parti libéral en toute cette occurrence, que MM. Lemieux, Fitzpatrick et leurs amis ont droit de se voiler la face, à l'heure qu'il est, s'ils n'agissent pas de la sorte pour cacher leur propre honte.

UNE FAUSSETÉ

Le Free Press et autres d'organes de la presse grite-rouge annoncent, avec une satisfaction évidente, que le député d'Ottawa, M. J. Tassé, est actuellement à New-York, et n'ose revenir au pays, peur de se compromettre au sujet de la question Riel.

Nous déclarons emphatiquement, une fois pour toutes, que cette nouvelle est aussi fautive qu'absurde. M. Tassé, en effet, n'a quitté la France que samedi dernier, et est actuellement en plein Atlantique. Quant à ses idées sur le supplice de Régina et sa cause, il les a assez fait connaître, à la Chambre des Communes et dans la Minerve, dont il est le directeur, pour que tous les hommes de bonne foi ne puissent les ignorer.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR Gérant. L. HOWARD

SEMAINE COMMENCANT LE 16 NOVEMBRE 1885. On jouera le grand drame militaire de LESTER WALLACK.

"LE VÉTÉRAN!"

Ce la composition théâtrale est pleine de mises-en-scène dramatiques et de péripéties intéressantes et risibles.

Bombardement d'un palais arabe, dans lequel un mur de maçonnerie solide est réduit en pièces, donnant lieu à l'un des plus beaux effets de scène imaginables.

Décors de circonstances, costumes pittoresques et les Gardes du Gouverneur Général.

Prix ordinaire - - 20 et 15c. Sièges réservés - - 50 et 30c.

SEANCES DE L'APRES-MIDI, LE

Jeu et Samedi, à 2 heures. ADMISSION: 15 et 25 cts.

James R. Bowes ARCHITECTE

Chambre 25. SCOTISH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS. Ottawa, 18 avril 1885

G. J. Labelle, Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRITANNIA, HULL.

Ottawa, 20 nov. 1885

AMERS CANADIENS TRESOR DES DYSPHORIQUES

Cette préparation guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydrosies et les Rhumatismes.

Préparé par le Dr N. LACERTE, Lévis, P. Q.

Prix: 30 cts la bouteille. En vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZEAR ALARIE, 71 rue Bolton, Ottawa, la

28 juillet 1884

MARCHANDISES SECHES

AUX Prix de l'Encan.

DURANT NOVEMBRE et DECEMBRE, NOUS ALLONS OFFRIR EN VENTE, AUX PRIX DE L'ENCAN, TOUT NOTRE ASSORTIMENT DE

MARCHANDISES SECHES

ÉVALUÉ A \$75,000.00

JAMAIS DES MARCHANDISES N'AURONT ÉTÉ VENDUES A MEILLEUR MARCHE, DANS OTTAWA, QUE CHEZ

D. GARDNER & CIE, 66 et 68 Rue Sparks.

Flanelles tout laine de 13 à 30cts la verge, Couvertes blanches tout-laine \$2.75 la paire, Couvertes grises de \$1.20 à \$4 la paire, Étoffes à robe de 10 à 30cts la verge, Bas en laine pour femmes 25.15 la paire, Bas en laine pour enfants 15cts la paire, Imperméables pour femmes, bien faits, \$2 la pièce, Manteaux pour femmes de \$3 à \$30 la pièce, Tapis de Bruxelles \$1 la verge, Tapis de Hempt 1c50 la verge, Petit tapis pour portes 30cts pièce.

Si vous désirez vous procurer beaucoup d'excellentes MARCHANDISES SECHES en dépensant peu, adressez-vous chez

D. GARDNER & Cie, 66 et 68, rue Sparks

PLUMES D'AUTRUCHES Frisées, Nettoyées et Teintes

DANS LES Dernières Couleurs et Goûts DE LA SAISON

En Un Jour Après l'Ordre Donné

Alex. A. Coutellier TEINTURIER PARISIEN NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA (Près de la rue Sparks.)

CHARBON LE CHARBON LACKAWANNA, DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines, A bord des Chars seulement Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie 86 RUE SPARKS.

Mlle A. McDonald, MAGASIN DE MODES

De Première Classe. Marchandises de Modes Pour enfants et demoiselles une spécialité. 521 RUE SUSSEX, OTTAWA, Quatrième porte de la rue York.

2 octobre 1885

1a



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON recevra à ce bureau, jusqu'à JEUDI le 22 de Novembre prochain, des soumissions cachetées, adressées au soumissionnaire et portant la suscription "Soumission pour fermes de Toit et Pontres, en fer, pour les Arsenaux de la Halle des Exercices Militaires, de Montréal, P. Q." pour la construction des Fermes de Toit et des Pontres, en fer, pour

Les Arsenaux de la Halle des Exercices Militaires, Montréal.

On pourra voir les plans et les devis au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau de A. Baza, architecte, Montréal.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires imprimés fournis par ce Ministère.

Un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, signifié à cinq pour cent du prix de la soumission doit accompagner cette dernière, laquelle somme sera confisquée, si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour l'ouvrage aux taux et termes mentionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi envoyé sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura été acceptée.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 14 Oct. 1885.

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les HEMORRHOÏDES - HANNUM'S BENATINE, LE S. L. REMEDE, BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA

FEUILLETON LES VICTIMES

Un changement progressif s'opéra dans les idées de la famille. Louis de Chénier s'agitait, puis s'irrita du peu de succès qu'obtint ses démarches auprès du roi et de ses ministres.

Pauvre André ! il n'avait pas compris ce que deviendrait plus tard cette hymne composée à un foyer d'Alsace par un homme doublement artiste, entre un vieillard au cheveux blancs et deux jeunes filles, et de la même plume qui avait chanté Myrto la Tarentine, il y ajouta l'invocation : "Amour sacré de la Patrie."

Mais si le doux André garda sa religion politique, sa mère, entraînée par Marie-Joseph, embrassa le parti de la révolution. Elle la vit à travers l'ambition de son fils.

Elizabeth ne devait comprendre l'horreur de ce qui se passait qu'en voyant enlever ses deux fils. Alors la lionne blessée poussa un cri sauvage d'amour maternel.

Elle pleura à sanglots, elle se repentait en demandant pardon à Dieu de ses erreurs et de ses préférences. Il lui sembla qu'André devenait le plus cher de tous ses enfants, et que pour le retrouver elle sacrifierait Constantin et Sauveur jusqu'à Marie-Joseph, qui l'avait enivrée de ses triomphes.

Quand l'infortunée revint de l'évanouissement qui s'empara de ses sens au moment où Rose-Thé lui apprenait que le nom d'André se trouvait sur la dernière liste écrite par Fouquier-Tinville, elle n'eut plus qu'une volonté : courir chez ceux qui condamnaient son fils, et leur demander sa vie.

— Que venez-vous faire ici ? demanda Elisabeth à Madame Roacher.

— Redemander mon mari, répondit l'infortunée en baissant son front sur l'épaule d'Eulalie. On m'a renvoyé le petit Emile, qui partageait la prison de son père. Les prisonniers sont plongés dans une terreur croissante, si un coup de main n'abat pas avant deux jours le sanglant triumvirat qui nous gouverne. Roacher est perdu...

— Et André avec lui ? ajouta Mme de Chénier.

— Barère a promis, ajouta Eulalie, mais Robespierre a peur ; depuis qu'il a rêvé que la jeune dame Cécile Renaud voulait l'assassiner, il voit dans chaque femme une nouvelle Charlotte Corday. C'est la citoyenne Eléonore Duplay qui garde sa porte, et nul ne passe, madame, nul ne passe...

— J'attendrai, répondit Elisabeth, il faudra bien qu'il sorte, j'attendrai sur sa porte, assise sur ses marches, je lui redemanderai mon enfant, je le vaincrai à force de prières et de larmes... S'il lui faut du sang, qu'il me prenne, moi ! Je ne laisserai pas mourir mon fils. Si André meurt, il me semblera que je l'ai assassiné !

— Vous, madame ! vous ! s'écria Mme Roacher. — Ah ! vous êtes heureuse ! répondit Elisabeth, vous avez équitablement partagé votre tendresse entre votre fille et le petit Emile, mais moi, je préférerais Marie-Joseph. Il était mon orgueil, et je me sentais plus sa mère que celle d'André ! C'était ma fauë, ce sera mon châtiment.

Mme Roacher et sa fille firent de vains efforts pour calmer l'infortunée. Tout fut inutile. Les sanglots d'Elisabeth trouvaient, dans l'âme tendre d'Eulalie, un écho d'autant plus douloureux, qu'elle cachait à tous, hors à sa mère, le secret de l'ardente sympathie qui l'entraînait vers André. Elle se forçait de calmer les appréhensions de Mme de Chénier. Pauvre fille ! elle avait besoin de croire au salut du poète qu'elle implorait avec tant de larmes. Enfin, voyant que ni les prières, ni les paroles ne pouvaient calmer l'angoisse de Mme de Chénier, ni changer sa résolution, elles restèrent près d'elle, accotées contre la muraille, l'attention que Robespierre sortit de sa maison.

Mais, durant le reste de cette journée, Maximilien ne sortit pas. Vers le soir une patrouille de jacobins passa près de trois femmes, qui, prises de peur, quittèrent la rue Honoré pour regagner les unes la rue des Noyers, la dernière la rue Culture-Sainte-Catherine.

XXI.

LE JOURNAL DU SOIR

Tandis que Jeanne sacrifiait sa vie pour la liberté d'Henri de Civray, que Mme de Chénier courait chez Robespierre demander une grâce qui avait été refusé à Marie-Joseph et lui remettre un mémoire adressé au comité de sûreté générale, André, s'enfermant dans sa cellule, paraissait oublier les consolations du naïf amour de Mlle de Coigny, pour ne songer qu'à l'indifférence des amis qui le laissaient sans nouvelles. Celui qu'on a surnommé le "doux André," ce cœur plein d'enthousiasme et de tendresse s'empiesait à cette heure des tristesses de l'agonie. Il se souvenait seulement des moments douloureux de sa vie, de la préférence de sa mère pour le brillant Marie-Joseph, préférence dont il avait cruellement souffert, sans oser cependant jeter un blâme sur sa mère. Il comprenait jusqu'à un certain point son orgueil maternel, il sentait que sa face bronzée et sérieuse attirait moins que la mâle figure de Marie-Joseph, dont la beauté rappelait celle d'Elisabeth Santi-Lomaca. André se rappelait avec amertume avoir passé sa jeunesse loin des caresses de sa mère. Il frémissait d'angoisse et presque de colère quand il entendit de loin des voix avinées répéter dans les rues les hymnes patriotiques de son frère. Il se disait que peut-être, tandis que la charrette immonde qui venait maintenant chaque jour aux portes des prisons faire sa récolte de prisonniers, le cahoterait dans les rues de Paris pour le mener à la Conciergerie, et de la Conciergerie à l'échafaud, les Jacobins les hurleraient en chœur dans les rues.

(A suivre)

"J'ai souffert"

De toutes les maladies imaginables pendant les trois dernières années, Notre Pharmacien T. J. Anagnosin m'a recommandé les Amers de Houblon. J'en ai consommé deux bouteilles. Je suis complètement guéri et je recommande sincèrement les Amers de Houbon à tous les malades.

Je vous adresse ces quelques lignes comme témoignage de reconnaissance pour vos Amers de Houblon. J'ai souffert de rhumatisme inflammatoire pendant près de sept années et aucune médecine n'a semblé me faire du bien. Jusqu'à mon moment où j'eus deux bouteilles de vos Amers de Houblon, et à ma grande surprise je suis aussitôt guéri. J'ai eu l'air de ne l'être jamais. J'espère que vous aurez beaucoup de succès avec ce puissant et efficace remède. Où pouvez-vous en acheter ?

Je considère que votre remède est le meilleur qui existe pour l'indigestion, les maladies de rognons, et la débilité des nerfs. J'arrive du sud en quête de santé et je trouve que vos Amers m'ont fait plus de bien que tout autre chose. Il y a un mois j'étais extrêmement maigre !!! Et presque incapable de marcher. Maintenant je suis guéri et je remercie votre remède. Je l'ai obtenu en s'adressant à moi, E. M. Williams, 103 1/2th Street, Washington, D. C.

Les bouteilles qui ne portent pas une étiquette blanche marquée d'une touffe verte de Houblon sont de la contrefaçon. Rejetez tous les remèdes sans valeur, empiriques, qui s'offrent sous le nom de "Houblon" ou "Houblons".

KIDNEY-WORT REMEDE INFALLIBLE POUR LES MALADIES DES ROGNONS LES AFFECTIONS DU FOIE LA CONSTIPATION, LES HEMORRHOIDES et les MALADIES DU SANG

KIDNEY-WORT Opère des cures MERVEILLEUSES Pourquoi DES Maladies des Roignons ET Des Affections du Foie

KIDNEY-WORT Opère des cures MERVEILLEUSES Pourquoi DES Maladies des Roignons ET Des Affections du Foie

KIDNEY-WORT Opère des cures MERVEILLEUSES Pourquoi DES Maladies des Roignons ET Des Affections du Foie

KIDNEY-WORT Opère des cures MERVEILLEUSES Pourquoi DES Maladies des Roignons ET Des Affections du Foie

CLUB HOUSE Ancien Poste de P. O'HEARA 20 22 ET 24, RUE GEORGE

Améliorations Modernes Des avantages spéciaux sont offerts aux artistes de théâtre.

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CHEVRIER

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CREOSOTÉ CHEVRIER

J. B. ARIAL, PEINTRE, DECORATEUR, TAPISSIER ET VITRIER

FERRONNERIES Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez McDOUGALL & CUZNER

TAPIS, TAPIS etc. MAISON DE TAPIS D'OTTAWA

Poudres de Condition d'Alexander BOULES POUR LES ROGNONS

Chevalier AGENT A OTTAWA - C. STRATTON

VALIN & ADAM, AGENTS A OTTAWA PUBLICS

Dr ALFRED SAVARD BUREAU : NO. 376, RUE CUMBERLAND

VERITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC" LA VOIE LA PLUS COURTE

CHAMAGNE VINS RECHERCHES CIGARES

MAGASIN DE GOS. CHAMPAGNE VINS RECHERCHES CIGARES

W. O. McKAY, Propriétaire, Ottawa, 5 Dec 1884

Hotel du Castor 451 et 453 rue Sussex, Ottawa

O. QUILLET & Co COGNAC

E. G. LAVERDURE MAGASIN GENERAL DE FERRONNERIE

LES REMEDES GUBRISSENT Toute débilité ou dérangement du système nerveux

CONTRAT DES MALLÉS Des soumissions cachetées, à l'adresse du Maître-général des Postes

Inspection des postes, Bureau de l'inspecteur des Postes, Ottawa, 23 oct 1885

LA QUESTION DES ECOLES CATHOLIQUES

(Suite et fin) Et quel est donc le huitième sacrement que J. C. a inventé pour conférer dans sa sainte Eglise cette nouvelle et suprême dignité de membre d'un Bureau des écoles séparées ?

Tant que l'Eglise catholique sera l'Eglise catholique, les prêtres enseigneront et les fidèles écouteront; les prêtres dirigeront et les fidèles seront dirigés; les prêtres commanderont et les fidèles obéiront.

Les prêtres exerceront de droit divin la surveillance des écoles: D'abord sur le programme des études et les livres destinés à l'enseignement. L'Eglise et l'Eglise seule a le droit d'approuver les livres qui doivent servir à l'éducation de vos enfants.

Les membres du Bureau ou autres officiers de l'instruction publique peuvent bien choisir entre divers livres approuvés par l'Ordinaire, ils peuvent aussi soumettre à son approbation tous ceux qu'ils croient être plus utiles à l'éducation des enfants.

Voilà ce que j'avais à vous dire pour protester comme je le dois contre les paroles que j'ai entendues dans une assemblée publique. Heureusement pour l'honneur du Bureau et pour l'honneur des catholiques d'Ottawa qu'il représente, ces idées ne sont pas les idées du Bureau.

Sachez-le bien, mes frères, le jour où ces idées seront devenues les idées du Bureau tout entier, ce jour-là le bureau catholique aurait cessé d'exister.

Ce matin ont eu lieu à l'Eglise St. Jean-Baptiste, de très-imposantes funérailles. C'étaient celles de Mme Marie Angèle Rousseau, épouse de M. Pierre Châteauneuf, entrepreneur maçon et citoyen universellement estimé de toute la population de la localité.

Un concours considérable de parents et d'amis a accompagné la funèbre deuil à l'Eglise et au cimetière. Les porteurs des corps du poète étaient MM. Thos. Pampalon, Louis Laros, Chs Côte, F. Marois, Z. Vandry et Ls. Amyot.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa. Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été.

Dame Thomas Byfield. 3 juin

naturelle. Eh bien! votre enfant appartient au même titre à l'Eglise, car c'est elle qui l'a engendrée à la vie surnaturelle.

Et l'Eglise, ce n'est ni un inspecteur ni un commissaire des écoles — c'est le prêtre, l'évêque et le Pape — toujours donc le prêtre aura le droit de veiller à sauvegarder la foi et les mœurs de vos enfants.

Enfin l'Eglise n'a pas seulement le droit de veiller à ce qu'on n'enseigne ni le mal ni l'erreur; mais elle a le droit de faire enseigner les vérités de la foi et de la morale aux enfants. Et ce droit est personnel au prêtre et à l'évêque.

On raporte qu'un cas de variole s'est déclaré dans la famille d'un nommé Woodland, à Rochester-ville, la semaine dernière.

LES FAITS DU JOUR La presse libérale d'Ecosse, dans ses commentaires sur le discours prononcé avant hier par Gladstone à West Calder, fait des remarques très-hostiles au chef libéral au sujet de la question d'un "désétablissement de l'Eglise."

LES FAITS DU JOUR (suite) Une députation de médecins américains passera l'hiver à Paris pour étudier le système d'insoculation qu'emploie M. Pasteur pour guérir de la rage.

FUNERAILLES Ce matin ont eu lieu à l'Eglise St. Jean-Baptiste, de très-imposantes funérailles. C'étaient celles de Mme Marie Angèle Rousseau, épouse de M. Pierre Châteauneuf, entrepreneur maçon et citoyen universellement estimé de toute la population de la localité.

LES FAITS DU JOUR (suite) La rumeur que la sœur de Riel, qui était religieuse au Nord-Ouest, dans la communauté des Sœurs Grises, était morte subitement en apprenant que son frère avait été exécuté, était fautive.

Huitres monstres! — M. N. A. Savard invite ses pratiques et le public en général à aller examiner les huitres qu'il vient de recevoir. La plus petite de ces huitres mesure six pouces; elles sont détaillées à 2 centins pièce, et une douzaine ne remplissent une assiette.

LE GLOBE ET LA QUESTION RIEL

L'odieuse conduite tenue par le Globe dans l'affaire Riel, est jugée comme suit par un journal grit, le World, de Toronto:

"La conduite du Globe dans toute cette affaire a été d'une inconvenance révoltante et cette inconvenance n'a été que trop scrupuleusement imitée par un grand nombre de ses lieutenants. Dans des vers exécrables et dans une prose exécrable, il a fait tous les jours un appel aux sentiments d'Orangistes et des habitants de la province de Québec alternant avec des appels à l'indignation."

LE MONDE ET LA VILLE Les employés des scieries de MM. Bronson seront congédiés samedi. Il y avait peu de monde au marché hier, par suite du mauvais temps et de l'état pitoyable des chemins.

LE MONDE ET LA VILLE (suite) MM. C. H. Gould, G. Hadrielle, H. Labelle, de Montréal, W. M. Stark et W. Oates, de Toronto, inspecteurs des farines pour la Puissance, ont eu une entrevue au Russell hier après-midi.

LES FAITS DU JOUR (suite) La presse libérale d'Ecosse, dans ses commentaires sur le discours prononcé avant hier par Gladstone à West Calder, fait des remarques très-hostiles au chef libéral au sujet de la question d'un "désétablissement de l'Eglise."

LES FAITS DU JOUR (suite) Une députation de médecins américains passera l'hiver à Paris pour étudier le système d'insoculation qu'emploie M. Pasteur pour guérir de la rage.

FUNERAILLES Ce matin ont eu lieu à l'Eglise St. Jean-Baptiste, de très-imposantes funérailles. C'étaient celles de Mme Marie Angèle Rousseau, épouse de M. Pierre Châteauneuf, entrepreneur maçon et citoyen universellement estimé de toute la population de la localité.

LES FAITS DU JOUR (suite) La rumeur que la sœur de Riel, qui était religieuse au Nord-Ouest, dans la communauté des Sœurs Grises, était morte subitement en apprenant que son frère avait été exécuté, était fautive.

Huitres monstres! — M. N. A. Savard invite ses pratiques et le public en général à aller examiner les huitres qu'il vient de recevoir. La plus petite de ces huitres mesure six pouces; elles sont détaillées à 2 centins pièce, et une douzaine ne remplissent une assiette.

COUR DE POLICE

(Présidence du juge O'Gara) Ottawa, 19 novembre. J. B. Masson, pour obtention de billets promissaires sous de faux prétextes, cause ajournée à demain.

Le mois des Morts, Méditations pour le mois de Novembre, Horloge de la Passion, le Crucifix, le plus beau des livres, manuel de l'Heure Sainte, un Aide dans la Douleur, le Ciel Ouvert, Douleureuse Passion, l'Amour sur le Calvaire, l'Eucharistie Méditée, Année Spirituelle, Nourriture de l'Âme, Dévotion au Sacré-Cœur, Méditations pour tous les jours.

L'ALMANACH DU PURGATOIRE OU ANNUAIRE De l'œuvre des âmes du Purgatoire vient de paraître. Il est toujours très-intéressant, et on le lira avec beaucoup de plaisir et un grand profit.

BESOINS DE M. WOODCOCK. MES BESOINS sont légitimes. MES BESOINS sont nombreux. MES BESOINS sont urgents.

PERDU Samedi soir, depuis le magasin de modes de Mlle McDonald jusqu'au No. 39 rue Murray, un portefeuille contenant une somme d'argent.

L'HIVER! L'HIVER! J. CÔTE, Importateur et manufacturier de Chapeaux, Casques, Mitaines, Capots en Fourrures, Etc.

Chaussures pour Enfants D'ECOLE. J'ai maintenant en magasin un immense assortiment de chaussures faites à la main.

FRÈRES LEMAY. C'est la meilleure pommade contre la chute de cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, 45 Rue Sussex.

VACCINATION COMPULSOIRE

Avis est par le présent donné, que le Bureau de Santé local a décidé de mettre en force les clauses du chapitre 101 des Statuts révisés de la province d'Ontario, concernant la vaccination compulsoire.

Le STOCK de BANQUEROUTE DE L. L. A. CRISON, Acheté à 47 1/2 cents dans la piastre. Grande Vente de Déménagement.

Conservatoire de Musique, 333 RUE SUSSEX, JULES HAEMERS, Elève du Conservatoire de Paris et Professeur de Piano au Collège d'Ottawa.

CONTRAT POUR FOURNITURE DE SACS DE MALLE. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Maître Général des Postes, pour la fourniture de Sacs de Malle, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi LUNDI, le 2 NOVEMBRE 1885.

LES FAITS DU JOUR (suite) La rumeur que la sœur de Riel, qui était religieuse au Nord-Ouest, dans la communauté des Sœurs Grises, était morte subitement en apprenant que son frère avait été exécuté, était fautive.

LES FAITS DU JOUR (suite) Une députation de médecins américains passera l'hiver à Paris pour étudier le système d'insoculation qu'emploie M. Pasteur pour guérir de la rage.

FUNERAILLES Ce matin ont eu lieu à l'Eglise St. Jean-Baptiste, de très-imposantes funérailles. C'étaient celles de Mme Marie Angèle Rousseau, épouse de M. Pierre Châteauneuf, entrepreneur maçon et citoyen universellement estimé de toute la population de la localité.

LES FAITS DU JOUR (suite) La rumeur que la sœur de Riel, qui était religieuse au Nord-Ouest, dans la communauté des Sœurs Grises, était morte subitement en apprenant que son frère avait été exécuté, était fautive.

Huitres monstres! — M. N. A. Savard invite ses pratiques et le public en général à aller examiner les huitres qu'il vient de recevoir. La plus petite de ces huitres mesure six pouces; elles sont détaillées à 2 centins pièce, et une douzaine ne remplissent une assiette.

LE STOCK de BANQUEROUTE

DE L. L. A. CRISON, Acheté à 47 1/2 cents dans la piastre. Grande Vente de Déménagement.

Conservatoire de Musique, 333 RUE SUSSEX, JULES HAEMERS, Elève du Conservatoire de Paris et Professeur de Piano au Collège d'Ottawa.

CONTRAT POUR FOURNITURE DE SACS DE MALLE. DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Maître Général des Postes, pour la fourniture de Sacs de Malle, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi LUNDI, le 2 NOVEMBRE 1885.

LES FAITS DU JOUR (suite) La rumeur que la sœur de Riel, qui était religieuse au Nord-Ouest, dans la communauté des Sœurs Grises, était morte subitement en apprenant que son frère avait été exécuté, était fautive.

LES FAITS DU JOUR (suite) Une députation de médecins américains passera l'hiver à Paris pour étudier le système d'insoculation qu'emploie M. Pasteur pour guérir de la rage.

FUNERAILLES Ce matin ont eu lieu à l'Eglise St. Jean-Baptiste, de très-imposantes funérailles. C'étaient celles de Mme Marie Angèle Rousseau, épouse de M. Pierre Châteauneuf, entrepreneur maçon et citoyen universellement estimé de toute la population de la localité.

LES FAITS DU JOUR (suite) La rumeur que la sœur de Riel, qui était religieuse au Nord-Ouest, dans la communauté des Sœurs Grises, était morte subitement en apprenant que son frère avait été exécuté, était fautive.

Huitres monstres! — M. N. A. Savard invite ses pratiques et le public en général à aller examiner les huitres qu'il vient de recevoir. La plus petite de ces huitres mesure six pouces; elles sont détaillées à 2 centins pièce, et une douzaine ne remplissent une assiette.

Huitres monstres! — M. N. A. Savard invite ses pratiques et le public en général à aller examiner les huitres qu'il vient de recevoir. La plus petite de ces huitres mesure six pouces; elles sont détaillées à 2 centins pièce, et une douzaine ne remplissent une assiette.

Par année... Pour six mois... Pour quatre m... Edition... Pour l'année... Louis L... Résolu... Voici les adoptées p... d'Ottawa, soir: Proposé D. Richard bert, Jacq... chard, Alp... Jos. Philib... St Jacques... Lussier et... Secondé J. Hureau... nard, A. J... A. Gagnon... loges, Lou... Joseph Du... Rodrigue, ... doin, S. Fr... Et adopt... Qu'il soit... lo Que... gouvernem... voix de la... française e... dait la com... de mort pe... que cette... tée, à caus... de loyaut... à la Cour... surtout qu... eux-mêmes... l'autorité... du N rd... nouv... Institution... 20 Que... nous para... ou elle a... que que n... 30 Que... deus à notr... chers sur... rable M... Caron, et... toujours... dans les c... ciles du p... pas de su... d'hui ma... toute just... les cordé... cations... doute sou... 40 Que... nous trava... coup de p... et la réfo... vité des c... se laisse... ment d'éc... quoique r... notre re... conseque... pour l'at... Canada;... 50 Que... tion exce... dération, v... vince d'... geons qu... non-seule... urgence... in luire e... des autre... la popula... la forma... ment nat... 60 Qu... finaleme... existent... instant i... possible... droits n'... nous n'... et que d... dessus t... Ces r... même te... féliciton... fontaine... tive qu'... féliciton... de la sé... MM. H... Richard... Pinard... HEN...